

► C'EST LA RENTRÉE !

Après de longues semaines à décompresser soit en famille, soit au centre de loisirs, ou sous l'égide de CAP 33, nos «*chères têtes blondes*» ont repris le chemin de l'école.

Pour les adultes, la raison a prédominé. Même si parfois une prolongation eut été appréciée, il a fallu rentrer !

Quel écho avons-nous eu de la rentrée à Biganos ?

La presse quotidienne régionale du 7 septembre ne s'est que peu répandue sur le sujet, nous faisant simplement part de la satisfaction de l'Édile, dans un article très succinct, où il était annoncé 1020 élèves dans nos écoles primaires et maternelles -contre 1018 en 2016- ainsi que le retour aux 4 jours sans autre explication. Ont-ils, petits et plus grands, apprécié les modifications du rythme scolaire ? Difficile de décrypter si cette organisation est plus favorable aux apprentissages que la précédente, tant approbations ou récriminations se mélangent à ce sujet, mais très vite ils se sont adaptés. Quant à vous, parents, en fut-il de même face à cette réhabilitation précipitée des 4 jours ?

Certes très démocratiquement vous avez été consultés fin juin sur un processus qu'il eut été difficile de contester, vu le peu de délai entre la publication du décret Blanquer et la date limite fixée par les instances de l'Éducation Nationale. En trois jours, le dossier a été monté par un comité restreint afin d'être soumis dans les temps au Directeur Académique de l'Éducation Nationale.

Ce changement précipité qui vous a été présenté comme la panacée tant pour le bien-être de vos enfants que pour vous-mêmes, et l'absence de communication sur le projet éducatif local élaboré constituant pourtant la base de l'obtention de cette dérogation, nous poussent à penser qu'il existerait peut-

être d'autres motivations plus basement budgétaires que l'Édile et son équipe ne peuvent ignorer.

La politique de restrictions budgétaires de l'État, amplement relayée par le groupe majoritaire de notre commune, vise à une réduction des dotations aux collectivités avec en perspective la suppression d'une partie de la taxe d'habitation plus ou moins compensée, le non renouvellement des contrats aidés et le retrait du fonds de soutien aux communes pour l'organisation des activités périscolaires. La semaine des 4 jours vient à point nommé : elle permet une baisse sensible des dépenses publiques allouées au fonctionnement des écoles, elle réduit la facture du contrat d'entretien et directement de 20% celle des transports scolaires, et elle absorbe de surcroît en grande partie la perte de la compensation des CAE, par le non renouvellement de près des 2/3 des 35 contrats que la ville portait et qui pour une majorité étaient affectés à l'encadrement des enfants. Qu'en sera-t-il alors de l'accompagnement indispensable auprès des plus jeunes préconisé par les instances diverses, dont la CAF, visant au respect d'engagements contractuels quant à l'approche des enfants, et des animations encadrées proposées dans les centres de loisirs ?

Pour notre part, nous considérons que le financement non programmé d'investissements «*à tout va*» ne doit pas se faire au détriment de nos services publics, tant pour les enfants que pour les adultes.

Annie CAZAUX Conseillère municipale groupe
d'opposition **POUR un AUTRE BIGANOS**
Conseillère communautaire

► À BIGANOS, NOUS AIMONS LES ASSOCIATIONS ET ELLES NOUS LE RENDENT BIEN

Avec 110 associations actives regroupant quelques 6 000 adhérents, le tissu associatif bigannais est riche et fait preuve d'une belle vitalité. L'édition 2017 du Village organisée au Parc Lecoq en a une fois encore apporté une belle démonstration.

Intervenant dans le secteur social, sportif, culturel, éducatif, elles renforcent les liens sociaux. Elles sont porteuses de projets. Elles véhiculent des valeurs indispensables à la vie en société comme le respect, l'épanouissement de la personne humaine ou l'éducation à la citoyenneté. Elles participent à la lutte contre les discriminations, aident les plus démunis, protègent les animaux, l'environnement ...

Nous ne pouvons que nous en féliciter !

C'est le signe que nous oeuvrons ensemble, en parfaite complémentarité et synergie dans l'intérêt de la population. Le partenariat cohérent et transparent que nous avons mis en place progressivement depuis 2008 s'avère efficace et fructueux.

C'est pourquoi l'engagement de la municipalité pour

épauler au mieux les différentes associations de la ville ne s'est jamais démenti. Sur le plan financier, logistique, mais aussi en matière de médiation, de conseils, d'aides aux projets et aux actions inter-associatives.

Certains trouveront que ce n'est pas assez, mais rappelons-le : la commune verse chaque année environ 500 000 € de subventions. Et dans cette période de restrictions budgétaires, de baisse des dotations de l'État, de transfert de nouvelles charges et compétences aux communes, nous avons maintenu nos financements !

Cette dynamique associative n'est pas qu'une histoire de moyens, elle est aussi le résultat d'une réelle proximité et de liens de confiance instaurés entre la municipalité et les dirigeants associatifs par l'intermédiaire de la Maison des Associations.

C'est notre richesse, cultivons-la !

Groupe majoritaire